

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL / DE RUGBY

De : <JEAN-PHILIPPE.HAUBERT@FFR.FR>
À :
Envoyé : vendredi 13 janvier 2006 11:10
Objet : RE Agrement peintures de traçage

Bonjour,

Suite à votre mail, nous vous confirmons qu'il ne relève pas de la compétence de la Fédération Française de Football de donner des homologations pour les peintures de traçages.

En revanche, la Fédération est partenaire de ITTG et reçoit, avec intérêt, son avis technique sur les procédés de traçages.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

veuillez recevoir mes sincères salutations

Jean-Philippe Haubert
Service des Terrains et Équipements
Tel: 01.44.31.74.55
Fax: 01.44.31.74.49

Quando vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.
Aucun virus trouvé à ce jour par nos services de sécurité.

“...nous vous confirmons qu'il ne relève pas de la compétence de la Fédération Française de Football de donner des homologation pour les peintures de traçage.”

“...il n'existe pas de solution type ou de modalités définies pour pouvoir recevoir l'agrément de la F.F.R. pour la peinture de traçage pour les terrains engazonnés.”

Guy PIERA
Vice Président
Délégué Fédéral à la Sécurité



3

Paris le 23 janvier 2006

L'Yzer - Demande d'agrément de peinture

Monsieur,

Vous avez consulté la Fédération Française de Rugby pour vérifier la conformité d'une peinture de traçage de terrain de sport utilisée par votre Mairie.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'existe pas de solution type ou de modalités définies pour pouvoir recevoir l'agrément de la F.F.R. pour la peinture de traçage pour les terrains engazonnés.

De ce fait, il incombe au club ayant la jouissance du terrain de s'assurer sous sa responsabilité que le matériel ainsi utilisé ne présente pas de risque d'accident.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Copies : - Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération Française de Rugby

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY
9, rue de Liège 75451 Paris cedex 06 - Tél. : 01 78 21 70 10 - Fax : 01 40 26 10 10 - Site internet : www.ffr.fr
Relevé d'infraction n° 05 01 72 00000000 - CODIC 06 2 - 105 - RASCOMUNICAZIONE FR 02/01/2005
L'Union Sportive de la Région de la Vallée de la Seine (USRV) est une association loi 1901.

13/01/2006



1, rue Gaston Monmousseau - 38 130 Echirolles - FRANCE - www.sudlac.com
Tel : +33 (0)4 76 23 20 54 - Fax : +33 (0)4 76 09 34 15 - E-mail : sudlac@sudlac.com

0130-008V-001FR